

Motion en CTL

Document à faire circuler
dans les services

À Vannes le 22/09/2014

Incendie du centre des finances publiques de Morlaix, Solidaires Finances Publiques condamne fermement les agissements « anti finances publiques »

Le centre des finances publiques de Morlaix (29) a été incendié le vendredi 19 septembre au soir. Cet incendie, manifestement prémédité, au vu des images tournées sur place, est un acte inqualifiable que le syndicat national Solidaires Finances Publiques condamne avec la plus grande fermeté. Ajoutons à cet « attentat » la dégradation par des « tags » de la façade du centre des finances publiques de Pont l'Abbé.

Dans son communiqué la section locale du Finistère déplore des « dégâts considérables ».

Rien ne justifie que l'on s'attaque au service public, aux agents qui l'exercent au quotidien et à leur environnement de travail.

Rappelons en effet que les agents ne font qu'appliquer la loi et assurent des missions dans des conditions de plus en plus difficiles : la charge de travail explose, les moyens humains et budgétaires baissent continuellement, le tout sur fond de crise. Les relations avec les usagers et les contribuables sont de plus en plus tendues.

Le syndicat national Solidaires Finances Publiques et les élus de Solidaires à ce CTL condamnent fermement ces agissements inqualifiables et apportent leur soutien plein et entier aux collègues du Finistère.



Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :
Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER

-
13 Avenue Saint Symphorien
56020 VANNES CEDEX
02.97.68.54.68

Document à faire circuler
dans les services

Déclaration Liminaire du CTL du 22 septembre 2014

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer ce CTL sans faire référence à la situation nationale.

Lors de sa conférence de presse le 17 septembre François Hollande a réaffirmé dans son discours sa démarche néo libérale . faisant preuve à nouveau d'un aveuglement et d'un autisme ahurissants

En continuant le choix d'une politique libérale destructrice d'emplois , remettant en cause les droits sociaux des salariés , favorisant les plus aisés , les gouvernements successifs n'ont fait qu'accentuer le sentiment d'injustice sociale et fiscale

A cela s'ajoute les affaires qui accentuent ce sentiment , la dernière étant celle de l'éphémère secrétaire d'état THOMAS THEVENOUD atteint de phobie administrative .

Cette dernière actualité est insupportable et nourrit un septicisme généralisé à l'égard de la politique, où la morale n'est présente ni dans les fins que l'on poursuit (par ex la justice sociale) ni dans les moyens que l'on emploie (faire ce que l'on dit que l'on ferait , ne pas mentir) donc s'attaquer à la finance et ainsi aboutir à une meilleure répartition des richesses .

Sur ce point particulier, nous souhaitons connaître, les mesures que vous avez prises, Monsieur le Président, pour permettre aux agents de tous les services du département, de savoir répondre aux ironies ou colères des contribuables dans ce contexte de manquements intolérables des membres du gouvernement ?

Une autre actualité ,concernant les premiers arbitrages budgétaires ,est encore (et toujours) défavorable pour les administrations économiques et financières dont la DGFIP.

Aussi les différents point à l'ordre du jour de ce Comité Technique constituent l'illustration parfaite d'économies à réaliser à tout prix, au détriment des missions, du service public et des conditions de travail des agents, passant à la fois par la concentration de missions, et par la rationalisation de la carte d'implantation des services.

Ainsi dans l'ordre du jour du CTL , plusieurs sujets sont la conséquence de ces choix budgétaires qui impactent nos missions de service public et de proximité par exemple le point n° 3 sur la fusion trésoreries de Plouay et d'Hennebont .

Nous vous rappelons Monsieur le président , qu'il s'agit de la disparition réelle d'une trésorerie , aussi le terme fusion est inapproprié.

Pour Solidaires Finances Publiques , le renforcement du maillage territorial partout est nécessaire en terme de service public de proximité, indispensable à la cohésion sociale.

A l'heure où les diagnostics sont établis pour présenter la future présence de la DGFIP sur l'ensemble du territoire, Solidaires Finances Publiques revendique et défend LA DGFIP avec refus catégorique de toute forme d'externalisation ou d'abandon de missions; LA DGFIP avec des moyens alloués en fontions des charges réelles , LA DGFIP qui maintient des missions en son coeur.

Nous revendiquons le renforcement du maillage territorial avec des services publics de proximité, techniciens pleins et entiers, et garants de l'égalité de traitement des citoyens.

Nous revendiquons l'amélioration des conditions de vie au travail des agents.

Plus particulièrement sur la disparition de la trésorerie de Plouay, vous précisez avoir eu contact avec les élus . Sur ce point , nous souhaitons connaître, votre argumentaire développé auprès d'eux ., et la mesure de leurs consentements à la disparition du service public sur leur circonscription. La fiche afférente est particulièrement simpliste et les démarches engagées nous semblent bien lisses

Concernant la réforme SIP/CDIF , nous vous rappelons également que qu'au niveau national SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES a écrit le 06 juin 2014 au DG pour demander de reporter l'échéance du 28 juillet

afin de permettre un réel dialogue au plan local sur cette question

Aucune réponse n'est apportée, et au niveau local, vous vous précipitez pour concocter vos projections et vos intentions, sans aucun dialogue avec les agents concernés, et les organisations représentatives des personnels.

Sans réponse, devons-nous comprendre qu'il existe une phobie syndicale??

Sur le point relatif à la départementalisation des procédures collectives, Solidaires Finances Publiques tient à réaffirmer son opposition à cette décision.

Mais avant d'entrer très précisément sur ce point de l'ordre du jour, nous souhaitons vous entendre sur la réflexion que vous menez au niveau départemental sur les incidences de cette restructuration, ainsi que la concentration de cette mission ; ainsi, estimez vous réellement que la professionnalisation de cette mission pourra garantir moins de mise en débet des comptables ? Quelle est votre réflexion sur le classement des postes comptables amputés de la mission et sur le niveau d'encadrement afférent ? Nous attendons vos éléments en réponse à ces questions dès l'ouverture du comité.

D'autre part la période estivale a eu son lot de réorganisation de services ,et notamment la création d'une nouvelle division à la Direction, apparue soudainement dans le paysage, sans aucune concertation , bafouant les règles les plus élémentaires d'un réel dialogue social pourtant prôné par le Directeur Général et pour ce sujet , aucun point à l'ordre du jourQue devons-nous en penser Monsieur le Président??

Nous vous remercions de nous éclairer sur cette nouvelle structure, son fonctionnement, et son identification au TAGERFIP.

En conclusion, l'avenir de la DGFIP, largement obéré dans le cadre de la démarche stratégique, s'assombrit de jour en jour , dans un contexte de réforme territoriale visant à fusionner de petites communes, à organiser de monstrueuses intercommunalités, à gommer progressivement le niveau départemental au profit du régional voire du supra régional.

Solidaires Finances Publiques combattra , à tous les niveaux, administratifs et politiques, le démantèlement de la DGFIP et la disparition du vrai service public.



Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :

Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER

13 Avenue Saint Symphorien

56020 VANNES CEDEX

02.97.68.54.68

Document à faire circuler
dans les services

Compte Rendu du CTL du 22/09/2014

Solidaires Finances Publiques a ouvert la séance par la lecture d'une motion de soutien aux agents de Morlaix et du Finistère suite aux actes scandaleux de Morlaix, puis de la liminaire que vous trouverez ci joint.

Incendie du Centre des Finances Publiques de Morlaix

Solidaires Finances publiques a condamné fermement ces agissements « Anti-Finances Publiques ».

Le Président partage notre analyse, estime que ces actes scandaleux doivent être sanctionnés et apporte son soutien aux agents et aux équipes concernés.

Affaire « Thévenoud » (phobie administrative....)

Solidaires Finances Publiques a dénoncé un fois encore les manquements d'un membre du gouvernement, qui mettent en difficulté les agents de la DGFIP de tous services face à des contribuables fragilisés et souvent en colère, voire agressifs, dans une conjoncture économique et sociale dégradée.

Nous avons demandé au Président de soutenir les agents du département et de communiquer sur ce sujet ; nous lui avons également demandé de donner des éléments de langage et de réponse aux agents pour faire face aux ironies et colères des contribuables.

En réponse, le Président a précisé que les services en charge du dossier du Secrétaire d'Etat avaient fait leur travail, notamment de contrôle et de recouvrement, mais que la Direction Générale n'a pas souhaité communiquer vers les agents de la DGFIP.

Nous avons rappelé au Président que ces sujets sont sensibles pour l'opinion publique, que les agents en subissent de plein fouet les conséquences, et qu'il est de son devoir de permettre aux agents l'exercice de leurs missions dans des conditions normales.

Le Directeur doit avoir une expression locale sur ce sujet.

Nous avons senti une certaine réticence du Président, qui, sous notre insistance, a conclu en disant qu'il menait une réflexion sur notre demande.

Réorganisation de la Direction et création d'une nouvelle division :

Nous avons interrogé le Président sur la création d'une nouvelle division « recouvrement forcé », apparue soudainement dans le paysage estival ...

Le Président répond que le Directeur peut réorganiser sa Direction comme il l'entend....

Nous avons répliqué qu'à notre sens, toute réorganisation doit être discutée en CT avec les représentants du personnel, dans le cadre du dialogue social.

Que doit-on penser de l'absence de toute information préalable sur ce point de la part du Directeur ? « Le fait du Prince ».....chacun appréciera..... !!!!!

L'ordre du jour :

- 1- La Départementalisation des Procédures Collectives
- 2- Fusion Trésoreries Plouay et Hennebont
- 3- Réforme SIP-CDIF
- 4- Organisation des élections professionnelles
- 5- Bilan de la réorganisation du SIE de Lorient Nord
- 6- Réaménagement de l'accueil de Lorient
- 7- Bilan de l'évaluation 2014 (gestion 2013)
- 8- Bilan du contrôle interne 2013
- 9- Calendrier
- 10- Questions diverses

Départementatisation des procédures collectives

Ce projet est présenté pour la seconde fois au CT, ayant fait l'objet d'un vote contre unanime des organisations syndicales lors du CT du 1er juillet dernier.

La Direction a décliné le protocole départemental, qui prévoit le calendrier de transfert des dossiers des SIE, SIP et Trésoreries, vers la cellule "Procédures Collectives" du PRS. Ce transfert s'opérera au rythme mensuel de 150 dossiers en moyenne du 1er novembre 2014 au 1er janvier 2016.

La Direction a prévu d'implanter 3 emplois sur cette cellule, 1A et 2B, prélevés dans d'autres services, et le flou persiste sur ce point.

Solidaires Finances Publiques a exigé la création de cette cellule au Tagerfip, gage de transparence et de garantie pour l'affectation des agents.

Un appel à candidature a été fait pour 1 seul emploi B de la nouvelle structure.

La Direction a confié au nouveau responsable AFIPA de la Division "Recouvrement Forcé" le soin "d'auditionner" les candidats (3 à ce jour). La notion de profil a donc été réaffirmée ; la Direction fait son marché...!!!

Pour Solidaires Finances Publiques, la création de cette cellule est contraire au bon exercice des missions. Nous nous opposons à la concentration des missions, à la prétendue "professionnalisation", alibi de toute restructuration.

Cette réforme, commande de la Direction Générale, est faite dans l'urgence, sans moyens humains supplémentaires, sans applications informatiques adaptées aux métiers, (RSP forcé n'est pas opérationnel), sans formation adéquate (notamment RAR), sans analyses réelles des conséquences sur la responsabilité des comptables (mise en cause du comptable :débet).

Contrairement aux allégations de la Direction, une partie non négligeable de la gestion des procédures collectives subsistera au sein des services gestionnaires, SIE, SIP et Trésoreries.

Sur ce point, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre.

Explication du Vote Solidaires lue au CT

Nous estimons que la création de cette cellule dédiée aux procédures collectives va accroître les charges du PRS déjà saturé.

Solidaires Finances Publiques renouvelle son exigence de moyens humains supplémentaires affectés au PRS, de formations et d'applications informatiques adaptées pour ce transfert de mission, compte tenu du nombre de dossiers à gérer. Le PRS a subit depuis sa création un sous-effectif chronique en matière de suivi des créances des particuliers (1 seul cadre B en poste issu de la Filière Gestion Publique), au risque de « déstabiliser » sa mission première à savoir le recouvrement offensif des créances.

Fusion Trésoreries Plouay & Hennebont = Fermeture de Plouay

Une fiche sur la situation de la Trésorerie de Plouay a été présentée par la Direction qui utilise l'argument de la baisse des charges du service pour tenter de justifier la fermeture.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à cet argumentaire, rappelle que les agents ne sont pas favorables à la fermeture, et revendique le service public de proximité en milieu rural.

Par son vote contre, Solidaires Finances Publiques a marqué clairement son opposition à ce projet de fermeture .

Votent contre également la CGT et la CFDT ; FO s'abstient.

Explication du Vote Solidaires lue au CT

Solidaires Finances Publiques considère que la fusion que vous nous présentez est en fait la fermeture d'un poste de Trésorerie.

Solidaires Finances Publiques dénonce le fait que vous ayez organisé sur plusieurs années la fermeture de ce petit poste en n'y affectant pas le nombre d'agents suffisant et en mettant en place la gestion conjointe avec la Trésorerie absorbante.

Si nous comprenons les difficultés rencontrées dans les petits postes pour accomplir les missions, générées par cette politique, nous ne pouvons pas cautionner la disparition d'un service public en milieu rural et l'éloignement de l'accueil public liés aux suppressions d'emplois.

De plus, Solidaires Finances publiques s'inquiète des missions qui seront confiées aux collègues transférés.

Rapprochement SIP/CDIF

La réorganisation et le rapprochement des SIP/CDIF va concerner d'une part, Vannes et Lorient, par la création de cellules foncières (1 cellule pour 2 SIP) et d'autre part, l'ensemble des sites par la création du PELP Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels et celle du PTGC Pôle Topographique de Gestion Cadastreale. Un référent technique foncier est également annoncé.

L'échéance est prévue pour le premier trimestre 2016, à défaut le premier trimestre 2018 (selon la date de livraison des nouveaux locaux Troadec).

Solidaires Finances Publiques a rappelé son opposition à ce type de rapprochement, a dénoncé ce projet construit sans concertation avec les agents concernés.

En outre, le Directeur a décidé de ne pas revoir la situation des trois sites (Auray, Ploermel et Pontivy) déjà rapprochés selon l'ancienne formule, fondée sur la polyvalence.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont exigé que les agents de ces trois sites soient consultés sur l'opportunité de revoir l'organisation de leur mission.

Sur le PTGC, nous avons dénoncé la disparition des géomètres de la résidence d'Auray, qui rejoindront celle de Vannes, et les incidences sur leurs déplacements.

Solidaires Finances Publiques a alerté la Direction sur les départs en retraite prévisibles de géomètres, sur la nécessité de combler les vacances d'emplois afin de ne pas élargir la compétence géographique des collègues restant en poste.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, Solidaires Finances Publiques reste vigilant sur les remboursements de frais de déplacements et la prise en compte des frais réellement engagés, pour l'ensemble des agents de la DGFIP.

Solidaires Finances Publiques a exprimé clairement son désaccord par un vote "contre", accompagnés par la CGT et FO. Pour sa part, la CFDT a choisi de s'abstenir.

Explication de Vote Solidaires lue au CT

Solidaires Finances Publiques se positionne contre le projet soumis: Puisqu'il est source de suppressions d'emplois, dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

En outre, la précipitation que nous dénonçons ne permet pas la prise en compte de l'expression des agents concernés ni la consultation des représentants des personnels.

Nous votons contre et nous demandons en préalable la consultation de tous les agents concernés par ce projet.

Information sur l'organisation des élections professionnelles

La Direction a présenté le calendrier des opérations liées aux élections professionnelles du 4 décembre 2014.

Et n'oubliez pas. !!!.



Information sur le bilan de la réorganisation du SIE de Lorient-Nord

Le SIE de Lorient-nord a fait l'objet d'une réorganisation interne, notamment la réduction du nombre d'IFU, passant de 3 à 2.

La mesure de la charge de travail est effectuée avec une pondération.

Sur ce point, Solidaires Finances Publiques a dénoncé cette pondération qui ne traduit pas la réalité de la charge, et gomme une partie du réel travail des agents.

Nous avons également déploré la perte d'espace de travail des collègues, confinés suite au réaménagement des locaux.

Alors que le Directeur, dans le débat, parle d'une "belle adaptabilité des équipes", nous dénonçons, pour notre part, les contraintes de toutes natures subies par les agents.

Information sur le réaménagement de l'accueil de Lorient

Les flux d'accueil du public à Lorient ont nécessité une réflexion de la part de la Direction, sur un aménagement de l'accueil de Lorient.

L'augmentation des déplacements des contribuables aux guichets conforte notre constat d'un besoin de service public de proximité pour nos usagers, et corrobore notre revendication d'un accueil doté de réels moyens humains et techniques pour répondre aux attentes de la population.

Le projet d'aménagement, élaboré en groupe de travail avec les agents, semble les satisfaire.

Les élus de Solidaires Finances Publiques restent vigilants sur la mise en oeuvre de la nouvelle installation, et les besoins des collègues.

Information sur le bilan de l'évaluation 2014

La Direction a précisé que **52 agents ont refusé** l'entretien d'évaluation.

34 recours hiérarchiques ont été examinés.

18 recours en CAP locales, suivis de 1 recours en CAP nationale.

Dans le débat, Solidaires Finances Publiques a dénoncé le recours hiérarchique qui détourne les véritables instances paritaires que sont les CAPs.

24 mois n'ont pas été distribués.

Solidaires Finances Publiques dénonce à nouveau l'absence de distribution de 24 mois de réduction d'ancienneté qui n'ont pas été attribués au cours de cette campagne. Car c'est préjudiciable à l'avancement de carrière des agents du département du Morbihan et à leur pouvoir d'achat.

Information sur le bilan du contrôle interne 2013

Un bilan succinct du contrôle interne nous a été présenté.

Nous en retenons, beaucoup d'énergie dépensée pour des contrôles de traçabilité généralisés et légitimés par la constatation de quelques consultations irrégulières.

Questions diverses

Le Président a décidé de proposer le vendredi 2 janvier 2015 comme pont "naturel".

Solidaires Finances Publiques a voté contre.

Nous ne pouvons pas cautionner cette pratique, qui va à l'encontre du libre choix des agents à disposer à leur convenance de leurs congés.

Le Directeur peut décider de fermer les services mais doit laisser le choix aux agents d'être en congé ou pas.

Nous avons demandé que ce jour soit accordé par le Directeur sous forme d'autorisation d'absence.

calendrier

2 octobre CHSCT.

6 novembre CAPL de listes d'aptitude de C en B et de B en A (ne tarde pas à nous informer si tu postules).

Mi- novembre prochain CTL.



Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL – Morbihan

Annie Rio - Tit	Jean-Marc Papotier - Tit
Yannick Le Sausse – Tit	Yves-Marie Delliste – Tit
Marie-France Couprie - Supp	Annick Le Gal – Supp
Colette Le Falher – Supp	Nicolas Gauthier - Supp
Expert(e)s au CTL :	
Christine Moncomble	Philippe Faure

Section Solidaires Finances Publiques 56 - 13 Ave St Symphorien - 56020 VANNES CEDEX

BULLETIN D'ADHÉSION

2014

Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques 56

NOM (marital) _____ Prénom _____

NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....

Grade Echelon Indice

Montant de la cotisation →
Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTÉRIEL
N° à 10 chiffres (voir ANAIS)

FILIÈRE FISCALE

FILIÈRE GESTION
PUBLIQUE

Ancien Identifiant
N° DGI (6 chiffres)
N° ANAIS à 10 chiffres
.....

N° ANAIS à 10 chiffres
.....
N° matricule DGFIP (6 chiffres)
.....

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel@dgfp.finances.gouv.fr

Adresse personnelle Mel personnel
.....

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr